

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 6 avril 2010 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

À moins d'indication expresse à l'effet contraire, le président de l'assemblée s'abstient de voter.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que les procès-verbaux de l'assemblée tenue le 2 mars 2010 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

**Carrières et sablières – Revenus facturés
Augmentation du budget**

01.159.10.064 – Revenus	+21 420.00
03.800.00.001 - Réserve	+21 420.00
Envoi à la réserve	
03.800.00.001 – Pour envoi à la réserve (dt)	21 422.27
59.157.00.000 – Réserve carrière, sablières (ct)	21 422.27
 Revenu de subvention – Re : Mante du Carré	
Augmentation du budget	
01.382.90.080 – Subvention fédérale	+12 000.00
02.620.00.910 – Subvention/Donations	+12 000.00
 Mise à niveau usine de filtration – Transfert du Gouvernement du Québec	
Augmentation du budget	
01.400.00.000 – Revenus de transferts	+53 316.00
02.911.14.818 – Capital à la charge de la municipalité	+3 462.00
02.911.14.819 – Capital à la charge des contribuables	+31 167.00
02.911.14.838 – Intérêts à la charge de la municipalité	+1 868.00
02.911.14.839 – Intérêts à la charge des contribuables	+16 819.00
 Fêtes du 150ieme	
Ajustement de budget	
02.701.52.410 – Honoraires professionnels	+6 400.00
02.701.52.990 – Divers	-6 400.00

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et
secrétaire-trésorier**

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	87 850.96
- Administration	54 745.06
- Sécurité publique	14 401.69
- Transport routier	54 236.65
- Hygiène du milieu	51 165.90
- Aménagement et urbanisme	45 199.75
- Loisirs et culture	44 671.52

- Financement	3 123.81
- Immobilisations/Investissements	106 623.86
Total :	462 019.20

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Claude Allison** – Demande pour qu'il soit procédé à la réfection du pavage de la rue Saint-Louis et autres doléances relatives aux taxes municipales, développement de la Municipalité etc...;
- **Claude Messier** – Commentaires relatifs aux projets d'éoliennes et de la question des redevances à l'égard des municipalités;

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- **2478 – 2010 – Andréas Suess** – Demande de reconnaissance d'usage commercial et de conversion en usage résidentiel avec ajout d'une superficie additionnelle;

Considérant que la bâtisse située au 1,700 de la route 255 a toujours été utilisée à des fins commerciales, salle de réception etc...;

Considérant que cette bâtisse est située dans un secteur qui permet l'utilisation résidentielle;

Considérant que la situation actuelle de la bâtisse requiert une extension de la superficie du droit acquis que reconnaît la Loi et qu'il n'en résulterait aucun préjudice pour l'activité agricole du secteur;

Considérant qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle résultant de la localisation particulière de la bâtisse résultant probablement de la présence de l'étang;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation municipale de construction, zonage et lotissement;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité recommande à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec de faire droit à la demande soumise.

ADOPTÉ

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Le rapport sur les permis de construction et rénovation est reporté à la prochaine assemblée en raison du départ du préposé à l'urbanisme et développement économique.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **2479 – 2010 - Conseil Sport Loisir de l'Estrie** – Offre d'adhésion à cet organisme pour 2010-2011 selon la population pour une somme de \$90.00 soit la même que celle payée l'an dernier;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité renouvelle son adhésion auprès de cet organisme pour la saison 2010-2011 et autorise l'émission d'un chèque au montant de \$90.00 et que les membres du Conseil siégeant au Comité des loisirs soient les Conseillers Bernard Laroche, Jean-Guy Dionne et/ou Francine L. Girard soient autorisés de représenter la Municipalité aux assemblées de cet organisme s'il y a lieu.

ADOPTÉ

- **2480 – 2010 - Exposition agricole de Richmond** – Offre de commandite pour l'organisation de cet événement, édition 2010 – Contribution 2009 était de \$60.00;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité contribue à la réalisation du programme souvenir à raison d'une somme de \$60.00.

ADOPTÉ

- **2481 – 2010 – CLD des Sources - Brigitte Martin** – Transmission du « cahier des charges des mandataires pour la démarche d'achat local » - Rappel du dossier de mars – Demande de nomination;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Chambre de Commerce Danville-Shipton, dans la mesure où elle fait part de son acceptation à cette nomination, soit nommée pour agir à titre de mandataire de la Municipalité dans le cadre de la « démarche d'achat local » initiée par le C.L.D. des Sources et que cet organisme soit habilité à recevoir le cahier de charge qui s'y rattache.

ADOPTÉ

- **2482 – 2010 - Office municipal d'habitation** – Demande de renouvellement du mandat de Francine Picard au sein du conseil d'administration de l'O.M.H. pour 3 années à compter du 15 avril 2010;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité entérine la demande de l'Office municipal d'habitation de Danville à l'effet de renouveler le mandat de madame Francine Picard au sein de son conseil

d'administration pour une période de 3 ans à compter du 15 avril 2010.

ADOPTÉ

- **2483 – 2010 – Hélène Ménard** - Présentation du formulaire relatif au Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées – Adhésion au programme pour 1 enfant – Services offerts par un regroupement à ce niveau avec la Ville d'Asbestos – Résolution ratifiant la demande de participation adressée par le directeur général – *Le Conseiller Michel Plourde déclare s'abstenir de voter pour cause d'intérêt personnel au dossier;*

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité ratifie la demande de subvention adressée à cet organisme par le directeur général en date du 15 mars 2010, la municipalité s'engageant à en respecter les conditions.

ADOPTÉ

- **2484 – 2010 - Symposium des Arts de Danville** – Invitation à participer à la soirée bénéfice du 1er mai 2010 à 17h00 au Club de golf d'Asbestos à raison de \$75.00 taxes incluses par personne – 2009, 8 billets pour \$480.00;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité participe à l'activité du souper-bénéfice en autorisant l'émission d'un chèque au montant de \$600.00 pour la réservation d'une table représentant 8 billets.

ADOPTÉ

- **2485 – 2010 - M.R.C. des Sources** – Transmission de la résolution 2010-03-7107 demandant le report de l'entrée en vigueur du règlement relatif à la diffusion de l'information par les organismes municipaux;

Considérant les dispositions de la Loi d'accès à l'information et que les documents, contrats, ententes, chèques, relevés de fournisseurs, états bancaires relatifs à la Municipalité sont des documents publics;

Considérant que les assemblées du Conseil sont publiques et qu'aucune décision ne peut être prise hors d'une assemblée publique et qu'elle se doit d'être consignée au livre des procès-verbaux et même dans certains cas doit faire l'objet d'avis publics;

Considérant le pouvoir d'enquête que détiennent déjà tant le Ministre des Affaires municipales et de l'Organisation des territoires que la Commission municipale du Québec;

Considérant que les exigences de publication sur internet découlant du projet de Loi 76 pour une petite ou moyenne municipalité n'auront pour effet que d'entraîner une hausse des coûts tant monétaires qu'en ressources humaines et ce de façon inversement proportionnelle au résultat escompté;

Considérant que les municipalités régionales de comté, auxquelles s'appliquera également la Loi, dépendent financièrement, pour une très bonne partie, des municipalités locales et de ce fait n'auront d'autre choix que d'augmenter les quote-parts des municipalités pour répondre aux mêmes objectifs que leur fixe la Loi;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche indique qu'elle :

- 1° S'oppose aux dispositions qui entraînent obligatoirement une augmentation des dépenses de la municipalité, tant pour elle-même que pour la M.R.C. sans garantie en contrepartie, aussi minime soit-elle, d'atteindre les objectifs recherchés;
- 2° S'oppose aux solutions générales qui visent à régler, solutionner ou prévenir une problématique particulière lorsqu'il existe d'autres moyens ou recours prévus par la Loi et qui n'ont pour effet que d'alourdir le fonctionnement gouvernemental et d'en augmenter les coûts sans justification de rentabilisation;
- 3° Ne s'oppose pas aux nouveaux pouvoirs accordés au Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en matière de vérification en plus de ceux qu'il possède déjà et de ceux que possède la Commission municipale et demande de reporter l'application des dispositions de la Loi ne se rapportant pas aux pouvoirs du Ministre le temps que tous les intervenants concernés, qu'il s'agisse des Municipalités régionales de comté mais surtout des municipalités locales;

Que copie de la présente résolution soit adressée à Monsieur Laurent Lessard, Ministre des Affaires municipales et de l'organisation des territoires, à Monsieur Yvon Vallières, Président de l'Assemblée Nationale du Québec et membre de l'Assemblée nationale pour le Comté de Richmond, à la Fédération québécoise des municipalités et à la M.R.C. des Sources.

ADOPTÉ

- **2486 – 2010 - Clos des Pins** – Demande de tolérance pour le service de boisson sous le chapiteau entre le 1^{er} mai et le 30 octobre 2010 alors que la demande de permis de réunion pendant cette période sera faite par les gens qui réserveront le chapiteau à l'occasion de mariage ou autres réunions;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité autorise le directeur général de signer pour et en son nom une lettre à l'effet qu'elle accepte qu'un permis d'alcool puisse être émis aux gens ou organismes qui utiliseront, sur le site du 60 chemin Boisvert « Clos des Pins », le chapiteau mis à leur disposition à l'occasion de réceptions, mariages ou autres événements pouvant être tenus entre le 1^{er} mai et le 30 octobre 2010.

ADOPTÉ

- **2487 – 2010 - M.R.C. des Sources** – Demande de proposition pour combler 4 postes au conseil d’administration du CLD des Sources « parmi les maires élus de la MRC »;

Considérant que le maire de Danville en sa qualité de Préfet de la M.R.C. des Sources est d’office président du Conseil d’administration du C.L.D. des Sources;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la municipalité de Danville propose la Conseillère Francine L. Girard pour occuper l’un des 4 sièges réservés aux maires élus de la MRC des Sources au sein du conseil d’administration du C.L.D. des Sources.

ADOPTÉ

- **Ministère des Finances** – Avis de refinancement du règlement 33-2002 (conduite maîtresse) au 12 juillet 2010 – **Avis de motion** requis pour que les frais de refinancement s’il y a lieu soit assumés par u règlement d’emprunt et non par le fonds général d’administration;

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Jean-Guy Dionne à l’effet qu’à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, il proposera ou fera proposer pour adoption un projet de règlement autorisant un emprunt relatif aux frais de refinancement, s’il y a lieu, pouvant découler de l’exigibilité et du refinancement du solde du règlement 33-2002 venant à échéance le 12 juillet 2010.

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2488 –2010 – Comités municipaux** – Officialisation de la composition et du nombre de comités municipaux;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que les comités municipaux et les membres composant ces mêmes comités se lisent comme suit :

VILLE DE DANVILLE COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ <u>Le Maire est d’office membre de chaque comité</u>	
Travaux publics	Germain Ducharme, directeur général
Relations de travail (convention 2)	Jean-Guy Dionne, & directeur général
Hygiène du milieu – Filtration/Épuration	Michel Plourde
Sécurité au travail (convention - 2)	Germain Ducharme & directeur général
Administration et Budget	Francine L. Girard; Lisette Fréchette
Incendies	Bernard Laroche, Lisette Fréchette

Loisirs	Bernard Laroche, Francine L. Girard, Jean-Guy Dionne
Transbestos	Lisette Fréchette
Centre récréatif	Jacques Hémond ;Germain Ducharme (substitut)
S.A.D.C	Bernard Laroche, Jean-Guy Dionne
Plan d'urgence	Les 6 Conseillers + Maire + Directeur général
M.R.C. -	Francine L. Girard (représentante); Germain Ducharme (substitut)
Site d'enfouissement–Régie- LET, Matières résiduelles/recyclables	Bernard Laroche, Francine L. Girard, (substitut)
Comité consultatif d'urbanisme	Jean-Guy Dionne, Francine L. Girard, Frederick Frost, Robert Lemire et Raymond Genest
Comité d'embellissement	Francine L. Girard, Lisette Fréchette
Industries/commerces	Germain Ducharme, Francine L. Girard, Bernard Laroche
Concertation Danville	Michel Plourde, Lisette Fréchette
Corridors Verts	Germain Ducharme, Lisette Fréchette
Comité d'accueil - local	Francine L. Girard, Lisette Fréchette
Symposium des Arts	Jean-Guy Dionne,
O.M.H. ,Centre communautaire	Germain Ducharme
Bibliothèque /CRL	Bernard Laroche, Jean-Guy Dionne
Comité touristique	Francine L. Girard
Chambre de commerce	Jacques Hémond
Villages Relais	Francine L. Girard,
Étang Burbank	Germain Ducharme, Michel Plourde
Comité du Suivi	Francine L. Girard, Bernard Laroche
Comité de la Famille/Québec enfants	Lisette Fréchette, Michel Plourde
Québec en forme	Michel Plourde, Lisette Fréchette
Site internet municipalité	Francine L. Girard, Michel Plourde
Développement durable	Michel Plourde
Agro-alimentaire	Michel Plourde, Jean-Guy Dionne
Pacte rural	Michel Plourde, Bernard Laroche, Jean-Guy Dionne
Bâtiments	Germain Ducharme, Bernard Laroche, Michel Plourde
C.L.D.	Jacques Hémond, Francine L. Girard

ADOPTÉ

- **2489 –2010 – Développement Comtois** – Entente avec monsieur Chester Perkins;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité, en raison de l'acceptation par monsieur Chester Perkins de faire déplacer le garage de sa propriété de la rue Cleveland sur son terrain et de renoncer de ce fait à la prescription d'une partie de terrain propriété de la Ville de Danville, accepte de défrayer une partie des frais à encourir soit une somme de \$2,000.00 plus taxes pour la réalisation de ce travail sur un total de \$6,500.00 plus taxes qui sera payé à « Construction et rénovation Sébastien Lemay » l'entrepreneur dont les services ont été retenus par monsieur Perkins.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2490 – 2010 – Club de Placement** – Offre de services pour le remplacement du directeur à l'urbanisme et développement économique;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité accepte l'offre de services soumises par le « Club de Placement – Service aux entreprises » au tarif horaire de \$65.00 en prévoyant de 10 à 15 heures à moins d'indications à l'effet contraire.

ADOPTÉ

- **2491 –2010 – Développement Comtois** - Vente de terrain à Caroline Couture & Dominic Laplante;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que soit ratifiée la promesse de vente consenti par le directeur général au nom de la Ville de Danville à Caroline Couture et Dominic Laplante des lots 170-18 et ½ du lot 170-19 du cadastre de Danville en date du 16 mars 2010 pour la somme de \$21,317.40 plus taxes applicables calculé à raison d'une somme de \$18.22 du mètre carré plus taxes;

Que le Maire et le directeur général soient autorisés de signer pour et au nom de la ville l'acte de vente à intervenir ainsi qu'à faire toutes déclarations nécessaires.

ADOPTÉ

- **2492 –2010 – Développement Comtois** - Vente de terrain à Réjean Savaria & Monique Duguay;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soit ratifiée la promesse de vente consenti par le directeur général au nom de la Ville de Danville à Réjean Savaria et Monique Duguay des lots 170-4 et 207-96 du cadastre de Danville en date du 22 mars 2010 pour la somme de \$12,571.40 plus taxes applicables calculé à raison d'une somme de \$18.22 du mètre carré plus taxes;

Que le Maire et le directeur général soient autorisés de signer pour et au nom de la ville l'acte de vente à intervenir ainsi qu'à faire toutes déclarations nécessaires.

ADOPTÉ

- **Travaux publics** – Avis de motion pour règlement d'emprunt autorisant l'acquisition de véhicules moteurs et équipements et un emprunt pour en acquitter les coûts;

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Germain Ducharme à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, il proposera ou fera proposer pour adoption un projet de règlement décrétant l'acquisition de véhicules moteurs (2 camions 10 roues) avec équipements pour le service des travaux publics et autorisant de procéder à un emprunt pour en acquitter les coûts.

- **2493 –2010** – **Travaux publics et incendie** – Disposition de machinerie;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité confirme sa volonté de se départir des véhicules suivants, savoir :

Service incendie – Véhicule auto-pompe désaffecté se trouvant au garage municipal autorisant de ce fait le service incendie de récupérer ce qui peut être utilisable de ce véhicule; et

Travaux publics – Tracteur Versatile remisé se trouvant sur les terrains du garage municipal;

Que toute personne intéressée à se porter acquéreur des dits équipements dépose une offre par écrit aux bureaux municipal afin qu'elle soit soumise à l'attention des membres du Conseil qui pourront en disposer selon leur bon vouloir.

ADOPTÉ

- **2494 – 2010** – **Centre Mgr. Thibault** – Prêt de locaux;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accepte de prêter aux « Odd Fellows » un local du centre communautaire Mgr. Thibault pour leur permettre de procéder à l'entreposage de certains de leurs biens le temps que soient rénovés la toiture et le local qu'ils occupent actuellement à l'école élémentaire ADS.

ADOPTÉ

- **2495 – 2010** – **Aménagements floraux et paysagers** – Mise en place et entretien;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité procède au rappel au travail de la préposée à la mise en place et entretien des aménagements paysagers à compter du 12 avril 2010 à raison d'une semaine de travail de 35 heures maximum.

ADOPTÉ

- **2496 – 2010 – Nettoyage printanier** – Disponibilité d'un lieu de disposition;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que soit répétée l'expérience de l'an dernier à l'effet de permettre aux citoyens de la Municipalité l'accès au garage municipal les 17 ou 24 avril pour leur permettre de disposer des branches, feuilles mortes et autre débris résultant du nettoyage printanier de leur propriété ainsi que des débris de construction;

Qu'un avis à cet effet soit publié dans le journal Les Actualités.

ADOPTÉ

- **2497 – 2010 – Développement industriel** – Subvention à la Corporation de développement économique de Danville Inc.;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité :

- 1° Autorise le paiement en faveur de la Corporation de développement économique de Danville du montant de la subvention prévue au budget pour l'exercice financier 2010; et
- 2° À titre de subvention additionnelle pour l'exercice financier 2010, tel que permis par la Loi sur les compétences municipales, décrète une subvention additionnelle équivalent au montant des taxes 2010 et intérêts courus pour la propriété possédée par la Corporation de développement économique de Danville Inc. au 1193 de la route 116;
- 3° À titre de subvention additionnelle pour l'exercice financier 2010, tel que permis par la Loi sur les compétences municipales, décrète une subvention additionnelle équivalent aux 2 premiers versements prévus pour 2010 et les intérêts courus pour la propriété possédée par la Corporation de développement économique de Danville Inc. au 291 de la rue Du Carmel.

ADOPTÉ

- **2498 – 2010 – Transports A.T.D.** – Demande de rencontre pour la présentation « d'éléments nouveaux »;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que les membres du Conseil acceptent d'entendre le représentant de Transports A.T.D. soit monsieur André Tessier, lors de la rencontre préparatoire du 3 mai 2010 à 19h00 à la

condition qu'il soumette par écrit avant le 26 avril 2010 les « éléments nouveaux », « la nouvelle argumentation » qu'il entend exposer aux membres du Conseil et que le directeur général l'avise à cet effet.

ADOPTÉ

**AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE &
ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la présente assemblée soit :

- Ajournée au Lundi, 26 avril 2010 à 19h00 pour prendre connaissance des états financiers pour l'année 2009 et délibérer sur tout autre sujet pouvant être soumis à l'attention des membres du Conseil; et

Qu'il y aie assemblée spéciale des membres du Conseil, le mercredi 21 avril 2010 à 19h00, pour délibérer sur les recommandations des membres du Comité des loisirs relativement à la politique qui sera en vigueur pour l'année 2010 (fonctionnement et rémunération) et pour l'adoption du règlement décrétant un emprunt pour le remboursement des frais de refinancement, s'il y a lieu, découlant du renouvellement du financement du règlement 33-2002 venant à échéance le 12 juillet 2010 tous les membres du Conseil renonçant dès à présent à tout autre mode de convocation.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**